

# SEANCE DU 31 JUILLET 2014

Le trente et un juillet deux mil quatorze, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PANDRIGNES, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance.

**Présents :** M DUBOIS J, MME CHATAUR, M DUBOIS Th, MME GORON, M BARBAZANGES, MMES GOUYON, PECHEYRAND, DUMOND, M ROUSSEL, MME AUFRAY, M VIEILLEFOND

**Absent :** néant

M le Maire rappelle le dernier Conseil Municipal dont le compte-rendu a été transmis aux élus.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **TRAVAUX COUR MAIRIE :**

Monsieur le Maire évoque le projet de réhabilitation de la cour de la Mairie. Le Conseil Municipal examine sur place les différents travaux envisagés. Il propose de consulter différentes entreprises pour faire un premier chiffrage afin de pouvoir planifier les travaux, si nécessité de les programmer sur 2 ans. Il propose de consulter CORREZE INGENIERIE pour accompagner la commune au niveau de la consultation des entreprises et le CG pour quantifier les subventions possibles.

## **ESCALIER CIMETIERE :**

Monsieur le Maire rappelle la décision de restaurer l'escalier central du cimetière. L'entreprise retenue SNLC a cessé son activité et est reprise par l'entreprise FAUCHER au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Le Conseil Municipal décide d'attendre la nouvelle proposition pour effectuer ces travaux.

## **TRAVAUX BATIMENTS :**

### *ECOLE :*

Monsieur le Maire confirme la nécessité de refaire la peinture de la salle de classe. Il donne lecture du devis établi par M ROUSSARIE pour 1 483 € HT. Le Conseil Municipal donne son accord pour faire réaliser ces travaux. Dans le même temps, les employés communaux feront la partie sous bassement en agglo (triplis). Il sera nécessaire ultérieurement de changer les rideaux.

### *APPARTEMENT 2<sup>e</sup> ETAGE :*

Le bac à douche situé dans l'appartement du 2<sup>e</sup> étage fuit. Le plombier consulté a indiqué qu'il faut changer l'ensemble de la cabine car ce modèle n'existe plus. La SARL GENESTE BERNARD propose le changement de la cabine pour 1 577 € HT. Le Conseil Municipal donne son accord pour faire réaliser ces travaux.

### *FONTAINE COURBIAT :*

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de consulter le CAUE pour obtenir une subvention du Conseil Général pour les travaux de réhabilitation. Le rendez-vous est programmé le mardi 5 août à 10 heures. Il sollicite l'accompagnement de 2 élus de la commission des travaux. T DUBOIS et A VIEILLEFOND sont désignés.

## **AVANCEMENT DU PERSONNEL :**

Albert VIEILLEFOND, employé communal, peut postuler à une promotion et obtenir le titre d'agent de maîtrise. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette promotion qui aura lieu au 1<sup>er</sup> octobre 2014.

#### **ECOLE DE LADIGNAC :**

Depuis 2 ans, le Conseil Municipal verse une participation à la commune de LADIGNAC pour les enfants de PANDRIGNES scolarisés à LADIGNAC à hauteur de 150 € par enfant. Pour l'année 2014 / 2015, six enfants fréquentent l'école soit la somme de 900 € à verser. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise le Maire à mandater cette somme.

#### **COMMISSIONS DE TULLE AGGLO :**

Mr le Maire rappelle que les élus communaux peuvent participer aux différentes commissions de l'AGGLO. Il donne lecture des différentes commissions et proposent aux élus intéressés de faire candidature avant le 10 septembre 2014.

#### **SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL :**

Mr le Maire donne lecture du courrier du CG qui informe la commune de la bonification de 5 % qui lui est allouée sur toutes les subventions à venir au vu de la situation financière et de la fiscalité de la commune.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC :**

Afin de maintenir un service de qualité, Mr le Maire rappelle aux élus la nécessité de faire remonter à la Mairie tous les dysfonctionnements sur leur secteur.

#### **MUTUALISATION MATERIEL INTERCOMMUNAL :**

La Mairie de MARC LA TOUR a évoqué lors d'un récent conseil la possibilité de mettre en commun du matériel pour les agents communaux. Mr le Maire propose qu'une réflexion préalable ait lieu et propose de réunir le Maire et les Adjoints pour y réfléchir et une rencontre aura lieu ultérieurement avec la commune de MARC LA TOUR. Il rappelle l'évolution à partir de 2015 de la mutualisation à venir pour le personnel communal et le personnel de l'AGGLO.

#### **COMMISSION VOIRIE:**

Mr le Maire propose de réunir la commission de la voirie le samedi 9 août à 9 heures pour examiner le chemin de La Jonchère qui nécessite un élagage préalable avant réhabilitation.

Jacques DUBOIS

Michèle CHATAUR

Thierry DUBOIS

Béatrice GORON

Alain BARBAZANGES

Claudine GOUYON

Karine PECHEYRAND

Edith DUMOND

Gérard ROUSSEL

Céline AUFFRAY

Alain VIEILLEFOND